



La Ville de Brossard est actuellement à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste suivant :

**CHARGÉ(E) DE PROJET- DIRECTION DU GÉNIE
POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET**

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 13e ville en importance au Québec avec plus de 83 000 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche d'un(e) candidat(e) professionnel(le) afin de combler un poste régulier de chargé(e) de projet.

Relevant du chef de division, le chargé de projet - génie est responsable de la planification, de l'organisation, de la conception, de la réalisation et du contrôle des différents projets de développement ou de réfection d'infrastructures municipales.

Principales tâches

- Planifie, conçoit, dirige et contrôle des projets de génie civil relatifs aux services municipaux demandant des connaissances techniques complexes relativement aux projets de construction ou de réfection d'infrastructures municipales;
- Élabore, planifie et coordonne des études et analyses concernant les changements à apporter au niveau de l'organisation et des méthodes de travail du personnel, révisé et maintient à jour les documents techniques du service;
- Élabore, prépare, supervise, signe et scelle les plans et devis des projets, s'assure de leur conformité avec les lois et règlements existants, effectue des calculs techniques complexes, planifie et prépare les documents d'appels d'offres, rédige les clauses particulières, révisé les plans et profils, prépare les bordereaux de prix;
- Exerce une supervision fonctionnelle sur le plan technique auprès des techniciens en génie civil et des dessinateurs;
- Prépare des rapports d'expertise, des études de faisabilité et effectue la répartition des coûts des infrastructures pour la taxation;
- Analyse, évalue et vérifie la qualité technique des plans et devis des projets qui sont présentés par les firmes de consultant;
- Assure la gestion des contrats lors de la réalisation des travaux, s'assure du respect des coûts et de la qualité des ouvrages et contrôle l'avancement des travaux. Négocie avec les entrepreneurs les ordres de changements, vérifie et contrôle les autorisations de paiements progressives et finales des travaux en vue de la recommandation des paiements aux entrepreneurs. Dirige l'inspection provisoire et finale et rédige les rapports requis;
- Assure le suivi de mandats octroyés à des firmes de consultants externes, en conformité avec les exigences du Service du génie;
- Assure un support technique et de planification auprès des arrondissements et répond aux demandes des citoyens, des promoteurs et des constructeurs concernant les services municipaux.

Qualifications et exigences

- Baccalauréat en génie civil;
- Posséder plus de (5) années d'expérience pertinentes à la fonction;
- Être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Mettre à la disposition de la Ville un véhicule automobile et s'en servir dans l'exécution de ses fonctions;
- Très bonne connaissance de la langue française;
- Connaissance fonctionnelle de la langue anglaise;
- Aptitude pour le travail d'équipe;
- Habilité d'organisation et de planification;
- Posséder du leadership et maintenir une bonne communication avec les employés de la direction;
- Démontrer de la créativité dans l'organisation et dans la réalisation de son travail.

Le salaire horaire se situe entre 34,10 \$ et 43,46 \$. Les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. Seules les personnes retenues seront contactées. L'horaire de travail est de 40 heures par semaine.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le numéro de concours **EXT-2016-02** dans l'objet du courriel au plus tard le 11 février 2016 à l'adresse suivante :

VILLE DE BROSSARD
Direction des ressources humaines
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : resshum@ville.brossard.qc.ca

***Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae en cliquant sur le lien ci-dessous :**

http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire_Acces-egalite-en-emploi_Interactif.pdf